

Rougemont



Année 2022

Chazelot
Morchamps
Montferney



E

cho

de Montaucivey

Sommaire

Page 1 Mot du Maire

Page 2 Mot des Maires-Délégués

Page 3 Centre Communal d'Action Sociale
Hommage à Évelyne

Page 4 État civil

Page 5 La Forêt

Page 6 Nos moyens de communication

Page 7 Comptabilité

Page 8 La vie de nos écoles
et 9 Travaux des écoles

Page 10 L'école maternelle

Page 11 Du côté de l'école élémentaire

Page 12 Les cérémonies

Page 13 Les sapeurs-pompiers

Page 14 L'Hair du Bien-Être
La Dame des Ongles s'est refait
une beauté
Du nouveau à la boucherie

Page 15 C'était hier

Page 16 Echo des travaux
Les ponts de Chazelot

Page 17 Pourquoi une revégétalisation

Page 18 Travaux du Tennis Club de Rougemont

Page 19 Dossiers sécurité

et 20 Aménagement intérieur de la bibliothèque

Page 21 Le conservatoire de l'abeille

Page 22 Quelques petits rappels



*Le Conseil Municipal
vous souhaite
une Bonne Année 2023*

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Après une année 2022 particulièrement éprouvante à bien des égards et marquée par une crise économique à l'échelle mondiale, 2023 s'ouvre à nous. J'espère sincèrement qu'elle sera une année d'espoir et de paix...

Dans cette perspective, je vous présente, en mon nom, celui de l'ensemble du conseil municipal et du personnel de Rougemont, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2023 soit, pour vous et vos proches, une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. Mais, en cette période si particulière, je vous souhaite surtout une bonne santé ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont cher(e)s.

L'année 2022 a obligé le conseil municipal à redoubler d'efficacité et à tracer une trajectoire visant des secteurs où nous pourrions faire de vraies économies. Celles-ci ont donc été réalisées au niveau de l'entretien des voies communales, du chauffage et bien entendu de notre consommation d'électricité.

Si je devais faire le bilan de l'année 2022, je la qualifierais d'année de transition porteuse de nombreuses interrogations.

Bien entendu, ces mesures étaient et restent nécessaires. Elles nous ont permis de maintenir l'équilibre de nos finances et j'espère qu'elles nous permettront encore de regarder positivement l'avenir de Rougemont et de ses communes associées.

Dans ce contexte économique incertain, des perspectives d'investissement s'offrent encore malgré tout à nous. Bien sûr, le conseil municipal les étudiera avec toujours ce seul et même guide à la décision « les finances ». Je vous laisse découvrir nos futurs projets dans la rubrique « Travaux 2022 et 2023 », mais aussi les réalisations de l'année 2022 et les projets pour l'année 2023.

Enfin, je voudrais clore ce chapitre en vous informant que notre commune a été labellisée « Petite Ville de Demain » par les services de l'état et que nous avons été retenu au programme régional dit C2R : « Centralités Rurales en Région ». Ceci nous permettra d'avoir accès à de meilleurs soutiens financiers régionaux.

Mais la vie d'une commune ne se résume pas uniquement à des questions économiques.

La vie d'une commune c'est bien plus... C'est aussi les nombreux acteurs sans qui rien ne serait possible ! Au nom de notre commune, je souhaite ici saluer :

- Ses agents, indispensables à son fonctionnement. Leur implication au quotidien est essentielle quel que soit leur travail, il n'est en effet plus à démontrer.*
- Ses associations qui sont si importantes tant pour le lien social que pour le vivre-ensemble. Leur dynamisme, leur caractère convivial et leur volonté de toujours avancer en sont la « marque de fabrique ».*
- Ses sapeurs-pompiers bénévoles qui donnent sans compter tout au long de l'année pour notre sécurité mais aussi pour faire vivre le centre de secours malgré le manque de volontaires.*
- Ses acteurs économiques : les personnes exerçant des professions libérales, commerçants, artisans, entrepreneurs et agriculteurs qui, malgré les difficultés que leur impose cette crise, se battent pour faire de notre commune un vrai lieu de vie.*

Et puis vous, habitants de Rougemont, qui avez fait le choix de vivre ici.

Je vous dit sincèrement « merci », à vous tous qui avez choisi de vous investir, de quelque manière que ce soit, pour Rougemont, Chazelot, Montferney et Morchamps.

Enfin, j'ai à cœur d'adresser un mot tout particulier à celles et ceux qui sont isolés, aux personnes touchées par la maladie ou par le deuil. Puisse ce message et nos pensées leur apporter un peu de soutien et de réconfort !

Je renouvelle mes vœux de Bonheur et de Santé en espérant que cette année voie disparaître à jamais cette morosité générale et accueille le retour de jours bien meilleurs.

Le Maire, Salvi Thierry

Le Mot des Maires-Délégués

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023, pour qu'elle vous apporte santé et bonheur. Je pense particulièrement aux familles qui traversent des difficultés et les assure de mon soutien et de ma disponibilité.

Cette année, notre association l'AVAM a connu un renouvellement total des membres de son bureau, apportant une nouvelle dynamique dans la commune. Des décorations de Noël fabriquées par la collectivité fleurissent ainsi plusieurs emplacements de Montferney. 2022 a vu également la construction de la maison d'une « enfant du pays » et nous nous en réjouissons.

Durant l'été, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon (SMAMBVO) a fiabilisé le fonctionnement de la vanne du barrage. Il ne devrait donc plus y avoir de dysfonctionnement.

Pour les travaux à venir, notons que la CC2VV prévoit, au printemps, la mise en place d'un point de relevage des évacuations d'eaux usées le long du Drigeon. Nous n'oublions pas l'étude de dispositifs forçant les véhicules à ralentir sur la rue des gros graviers.

Bonne et heureuse année 2023.

Benoit Chagué



Bonjour à tous,

Je vous souhaite une très belle année 2023 empreinte de joie familiale, de bonheur partagé et de réussite dans vos différents projets.

Que la santé vous accompagne tout au long de cette nouvelle année.

Merci à tous les habitants de Morchamps pour leur investissement et leur participation à la vie de notre commune.

Claude Courgey

Bonjour à tous,

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux : la santé, le moral, la joie, la réussite...

Que 2023 soit un peu plus réjouissante que ces deux dernières années qui nous ont obligés à annuler bien des manifestations, des moments de rencontre et de convivialité !

Je proposerai, cette année, aux habitants de Chazelot qui le souhaitent, de se retrouver comme nous le faisons les années précédentes pour fleurir notre village (début mai) et pourquoi pas réaliser d'autres petits travaux (déco...) au cours de l'année.

Je vous dis à bientôt et encore...

Bonne année 2023 !

François-Xavier Culot



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Au revoir 2022 et bonjour 2023 !!!

La covid, une guerre aux portes de l'Europe, un changement climatique qui s'accroît, un taux d'inflation qui ne cesse d'augmenter.... beaucoup de faits tristes ont marqué cette année 2022.

Mais restons positifs et optimistes. 2022 c'est aussi les Iraniens qui se révoltent contre le port obligatoire du voile, la paix en Ethiopie, 14 médailles aux jeux olympiques d'hiver, 12 médailles aux jeux paralympiques, des prix Nobel en littérature et en physique, une finale à la Coupe du Monde de football au Qatar !!

Tout comme en 2021 et pour respecter les consignes sanitaires notre traditionnel repas des anciens 2022 a été remplacé par la distribution de paniers composés de produits locaux fournis par l'ensemble des commerçants de Rougemont. Plus de 120 paniers ont été distribués et accueillis avec beaucoup de plaisir ! Cette distribution est appréciée par tous mais rien de mieux que de partager un vrai moment de convivialité autour d'un bon repas dansant !

En 2022, notre commune a accueilli 15 petits rubrimontains : Agathe, Noah, Layah, Lenny, Félix, Salim, Eden, Victoria, Alyzée, Thylia, Julia, Zeïna, Gauthier, Ninon et Nina. Nous leur souhaitons à nouveau la bienvenue et renouvelons nos félicitations aux parents.

2022 c'est aussi nos jeunes diplômés mis à l'honneur et qui ont reçu une enveloppe avec 40 euros de bons d'achats à dépenser chez nos commerçants partenaires. Nous souhaitons à tous ces jeunes beaucoup de réussites dans tous leurs projets scolaires et/ou professionnels. Kayla BARBIER a obtenu son brevet des Collèges, Camille BILLOT son D.E. d'Aide-Soignante, Marion CHATELAIN son bac général, Thomas CHATELAIN son BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole, Mathis GUERIN son diplôme de secours routiers, Camille GURI son brevet des Collèges, Axel JEANNEY son C.A.P. de Charcutier Traiteur, Mikaël JEANNIN son brevet des collèges, Jérémy LEFEBVRE son C.A.P. Mécanique, Chloé PACQUELET son bac général, Candice PERROT son brevet des Collèges et Aimerick VOLPI son C.A.P. Agricole. Je tiens à rappeler que ces récompenses sont remises si, et uniquement si, les jeunes ou leurs parents, font la démarche de s'inscrire auprès des membres du C.C.A.S. à réception de leur résultat d'examen. Je tiens également à signaler que Rougemont est une des rares communes à mettre ses jeunes à l'honneur et à les récompenser de la sorte.

Que peut-on espérer en 2023 ? Un retour à « l'ordinaire » nous ferait du bien mais un autre paramètre va jouer sur les actions menées par le C.C.A.S. : le respect d'un budget que l'on souhaite stable mais avec des prix qui s'enflamment.

En attendant, tous les membres du C.C.A.S. se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux. Bien sûr la santé mais aussi la joie, la prospérité, la réussite et la paix autour de vous et sur la Terre.

Séverine Ducroux

*Sincères
Condoléances*

Hommage à Evelyne



C'est avec tristesse et une grande émotion que nous avons appris la disparition de notre employée communale, Evelyne Gauron, qui a travaillé au service de notre commune, durant 9 ans, et de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes. Elle a effectué avec courage et perfection le dur entretien de la salle des fêtes, de la mairie ou encore du gymnase, très tôt le matin.

Elle s'est malheureusement éteinte quelques mois seulement après avoir fait valoir ses droits à la retraite ! Elle laisse un vrai vide dans la vie quotidienne de la mairie. Sa très grande gentillesse, sa discrétion, sa générosité, son dévouement, sa disponibilité et son professionnalisme faisaient d'Evelyne une employée et une collègue très appréciée et très attachante. Adieu Evelyne !

Nous pensons à toute sa famille et notamment à son frère Éric avec qui elle partageait certaines tâches à la commune.

L'équipe municipale et les employés

Félicitations aux parents



<i>Morel Agathe</i>	<i>Née le 4 janvier</i>	<i>à Vesoul</i>
<i>Page Noah</i>	<i>Né le 12 janvier</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Jacquet Layah</i>	<i>Née le 28 janvier</i>	<i>à Vesoul</i>
<i>Losserand Lenny</i>	<i>Né le 11 février</i>	<i>à Trévenans</i>
<i>Lelong Félix</i>	<i>Né le 16 février</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Jimenez Eden</i>	<i>Né le 12 mai</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Jimenez Salim</i>	<i>Né le 12 mai</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Pretti Pichon Victoria</i>	<i>Née 7 juin</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Girard Alyzée</i>	<i>Née le 8 juin</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Frey Thyliia</i>	<i>Née le 18 juin</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Chopard Julia</i>	<i>Née le 18 juillet</i>	<i>à Trévenans</i>
<i>Harmant Zeïna</i>	<i>Née le 8 septembre</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Demoulin Gauthier</i>	<i>Né le 16 novembre</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Verney Ninon</i>	<i>Née le 20 novembre</i>	<i>à Besançon</i>
<i>Huckert Nina</i>	<i>Née le 3 décembre</i>	<i>à Vesoul</i>

<i>Couget Marguerite veuve Dethoor</i>	<i>Décédée le 10 janvier</i>
<i>Carry Agnès épouse Tarin</i>	<i>Décédée le 19 janvier</i>
<i>Sprich Christian</i>	<i>Décédé le 29 janvier</i>
<i>Billoin Michel</i>	<i>Décédé le 1^{er} février</i>
<i>Humbert Jean</i>	<i>Décédé le 17 février</i>
<i>Muller Jean</i>	<i>Décédé le 22 février</i>
<i>Guillaume Denise veuve Marcand</i>	<i>Décédée le 1^{er} mars</i>
<i>Tournier Anne veuve Chedoz</i>	<i>Décédée le 5 mars</i>
<i>Badey Renée veuve Ben Slimane</i>	<i>Décédée le 10 mars</i>
<i>Hachette Michèle veuve Pelloli</i>	<i>Décédée le 22 mars</i>
<i>Jardini Ginette veuve Humbert</i>	<i>Décédée le 28 mars</i>
<i>Drossard Patrick</i>	<i>Décédé le 5 avril</i>
<i>Guzzardi Concetto</i>	<i>Décédé le 8 avril</i>
<i>Ajanane Mostafa</i>	<i>Décédé le 17 avril</i>
<i>Cornet Louis</i>	<i>Décédé le 19 avril</i>
<i>Robert Madeleine veuve Couturet</i>	<i>Décédée le 28 avril</i>
<i>Vieille Bernard</i>	<i>Décédé le 12 mai</i>
<i>Quiot Philippe</i>	<i>Décédé le 12 mai</i>
<i>Morel Henriette épouse Coquard</i>	<i>Décédée le 1^{er} juin</i>
<i>Paillard Jean</i>	<i>Décédé le 9 juillet</i>
<i>Saintvoirin Solange veuve Guenot</i>	<i>Décédée le 28 juillet</i>
<i>Perrot Sylviane divorcée Bournez</i>	<i>Décédée le 1^{er} septembre</i>
<i>Guillot Lucienne veuve Colin</i>	<i>Décédée le 6 septembre</i>
<i>Macle Ginette veuve Pellet</i>	<i>Décédée le 23 septembre</i>
<i>Déforêt Paul</i>	<i>Décédé le 29 septembre</i>
<i>Dechezelles Jean</i>	<i>Décédé le 26 octobre</i>
<i>Chambrette Evelyne épouse Gauron</i>	<i>Décédée le 26 novembre</i>



Nos sincères condoléances



La Forêt

Bonjour à tous,

Comme chaque année, je viens faire le point par rapport à notre forêt.

Comme vous le savez, avec le passage de la LGV nous avons perdu 38 hectares de forêt. Aujourd'hui, avec l'achat de parcelles privées, la commune a récupéré et même dépassé la surface boisée perdue.

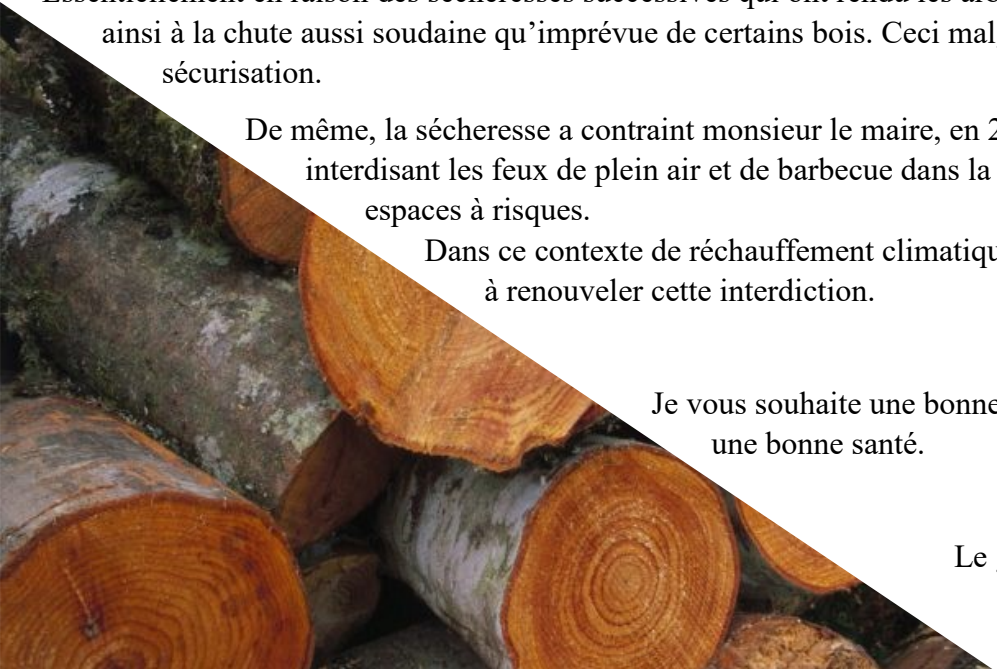
En ce qui concerne les biens sans maître, après 2 ans et demi, la procédure arrive à sa fin. En 2023, la commune récupérera 164 parcelles qui représentent une surface de 10 hectares de forêt à intégrer dans le domaine forestier communal.

Par ailleurs, je ne vous apprend rien en vous disant que l'accès à la forêt est toujours dangereux.

Essentiellement en raison des sécheresses successives qui ont rendu les arbres cassants, nous exposant ainsi à la chute aussi soudaine qu'imprévue de certains bois. Ceci malgré nos efforts de sécurisation.

De même, la sécheresse a contraint monsieur le maire, en 2022, à prendre un arrêté interdisant les feux de plein air et de barbecue dans la nature et au sein de certains espaces à risques.

Dans ce contexte de réchauffement climatique, sans doute sera-t-il amené à renouveler cette interdiction.



Je vous souhaite une bonne année 2023 et, avant tout, une bonne santé.

Le garant des forêts

Alain Gaudinet



Nos moyens de Communication

La commune de Rougemont dispose, à partir de 2023, de nouveaux moyens de communication.

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Disponible sur Google Play | Disponible sur App Store

Ne pas jeter sur la voie publique

En effet, la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes met à disposition des communes qui la composent, un accès à l'application mobile Intra-Muros à partir de laquelle elle communique ses propres informations.

Cet accès permettra à Rougemont et aux acteurs locaux, comme les associations, de vous communiquer leurs actualités le plus rapidement possible. Pour accéder à la page de notre commune sur l'application, il vous suffira de télécharger l'application et de sélectionner la commune de Rougemont dans les paramètres, ou de scanner le QR code suivant :



Le conseil municipal a également choisi de créer une page Facebook pour notre commune afin de partager avec vous l'ensemble des informations auxquelles nous avons accès, les événements organisés sur notre territoire... Vous pouvez dès maintenant nous rejoindre sur la page s'intitulant *Commune de Rougemont*.

Cependant, nous n'abandonnons pas nos autres moyens de communication, à savoir :

Le site internet de la commune (<https://rougemont-doubs.fr/fr/>) sur lequel vous pourrez retrouver toutes les informations partagées sur l'application Intra-Muros et la page Facebook de la commune, ainsi que des renseignements sur les démarches administratives, les contacts de nos partenaires, etc...

L'Écho de Montaucivey, le journal annuel de la commune qui paraît chaque début d'année et présente une rétrospective de celle qui vient de s'écouler et les projets de la commune pour celle à venir.

L'Écho des associations paraît chaque été, avant le forum des associations. Il est principalement destiné à la présentation des associations présentes sur notre territoire.

Le flash info, distribué en fonction des besoins.

Comptabilité

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif 2021 correspond aux dépenses et aux recettes réalisées en 2021

Commune

Fonctionnement	+ 330 549.04 €
Investissement	- 445 534.18 €
Reste à réaliser	+ 305 500.00 €
Résultat global.....	+ 190 514.86 €

.....
.....
.....
.....
.....

Service Forêt

Fonctionnement	+ 387 486.75 €
Investissement	- 9 212.96 €
Reste à réaliser	37 0000.00 €
Résultat global	+ 341 273.79 €

Le budget prévisionnel 2022 correspond aux dépenses et aux recettes prévues en 2022.

Commune

Fonctionnement : Dépenses :	805 850.00 €
Recettes :	980 691.86 €
Dépenses d'investissement :	918 986.18 €
Recettes d'investissement :	918 986.18 €

Service Forêt

Dépenses de fonctionnement :	83 001.00 €
Recettes de fonctionnement :	414 774.00 €
Investissement - Dépenses et recettes :	89 213.00 €

BUDGET PREVISIONNEL 2022

LA VIE DE NOS ÉCOLES

Mot du Président



Madame, Monsieur,

C'est au nom de tous les membres du Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont que je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et surtout vous souhaite une bonne santé.

*L'année 2022 nous a quitté en nous laissant un sujet bien connu des élus du SIPER, la rénovation totale des écoles maternelle et primaire. Les enjeux sont multiples. Lorsque l'on veut réaliser des travaux d'**aménagement d'une école**, il faut avoir en tête que tous les choix doivent permettre d'obtenir une réponse fiable et durable aux différents besoins. En effet, plus que nulle part ailleurs, les matériaux et les équipements sont soumis à de nombreuses contraintes quotidiennes et à des usages parfois maladroits quand ils sont manipulés par les plus jeunes. C'est la raison pour laquelle tout doit être résistant : on ne peut pas **rénover des locaux d'une école maternelle** en misant uniquement sur des matières premières d'entrée de gamme. Afin de gérer cette étape de la manière la plus efficace possible, il faut trouver les meilleurs compromis entre la qualité, le respect du budget et les objectifs pratiques et esthétiques. De la **rénovation des locaux à l'aménagement de la cour de l'école primaire**, nous*

devons penser à tous les éléments qui impacteraient le bien-être des enfants, la sécurité de tous et la durabilité des équipements. Autant d'éléments complexes qui laissent sous-entendre que, pour gérer ce genre de projet, il était donc préférable de solliciter un professionnel.

Les contraintes techniques et les règles pour obtenir des subventions auprès de nos partenaires nous imposent une rénovation totale des bâtiments, ce qui implique un coût financier important. Nous avons néanmoins tenté de demander la réparation seule de la toiture qui est l'urgence de cette rénovation. Vous le constaterez vous-même en regardant les quelques photos sur la page suivante. L'électricité et la chaufferie qui ne répondent plus aux nouvelles normes de sécurité demandent aussi une intervention rapide.

Je reconnais et je comprends qu'avec la période d'incertitude que nous vivons actuellement, on puisse avoir une crainte de s'engager. Néanmoins les élus du SIPER ont la responsabilité de la sécurité des écoles et aussi celle des finances. La question de l'approbation globale du projet leur a été posée et ils ont majoritairement décidé d'approuver l'Avant Projet Sommaire (APS)

pour la réalisation d'une rénovation totale des bâtiments ainsi que le plan de financement ci-dessous. Il est bien entendu que les finances nous conduiront à une décision définitive. Effectivement quand nous connaissons le montant des entreprises, et si ce dernier venait à dépasser notre estimatif, nous pourrions, à ce moment-là, prendre la décision finale de nous engager ou non dans les travaux. En effet, si le montant avancé par les entreprises dépassait l'estimatif du maître d'œuvre, il serait encore possible de rendre cet appel d'offres infructueux

et de recontacter les financeurs pour leur expliquer la position économique du SIPER. En même temps, nous pourrions insister sur l'état d'urgence face à la vétusté du toit. Pourquoi cette démarche ? Qui ne tente rien n'a rien, alors essayons malgré les obligations et les contraintes annoncées par les partenaires financiers, d'obtenir des subventions pour la seule rénovation du toit et pour les engagements financiers pris envers le maître d'œuvre. Je terminerai en saluant le professionnalisme des enseignantes et

l'investissement des ATSEM, du personnel du périscolaire, des agents d'entretien et des employés municipaux. L'année 2022 a constitué une période difficile, 2023 nous rappelle que nous sommes toujours dans l'incertitude mais ne doit pas, pour autant, nous empêcher de penser ou, pourquoi pas, de nous engager pour l'avenir de nos enfants. Je vous souhaite, une nouvelle fois, une bonne année 2023 et surtout une bonne santé.

Le président, Salvi Thierry

Photos du toit de l'école maternelle



Plan de financement

Dépenses prévisionnelles en HT

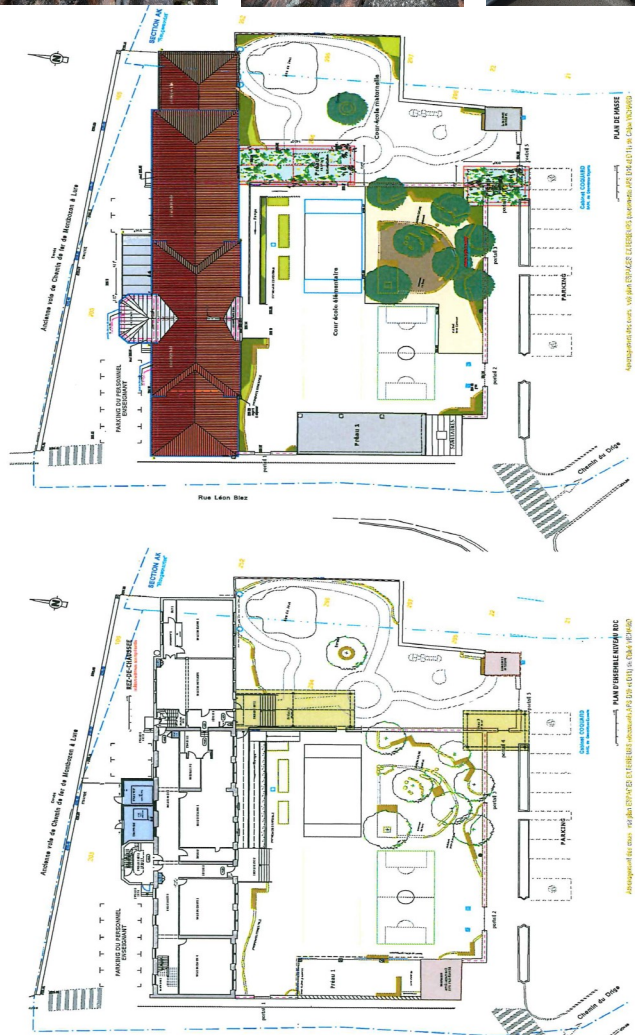
Rénovation BBC isolation :	1 800 000 €
Panneaux photovoltaïques :	70 000 €
Aménagement des cours :	280 000 €
Coût des travaux :	2 150 000 €
Maîtrise d'œuvre :	250 000 €
Imprévus :	210 000 €

Coût total Hors Taxe : 2 610 000 €

Recettes prévisionnelles en HT

Fonds Européens :	858 000 €
État (DETR) :	400 000 €
Région :	375 000 €
Agence de l'Eau :	300 000 €
SYDED (fonds de transition) :	95 000 €

Autofinancement SIPER : 522 000 €



L'école Maternelle



La semaine de la laïcité à l'école maternelle de Rougemont
Du 5 au 9 décembre 2022

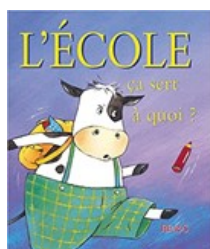
Des albums «pour lire et discuter» ont été lus chaque soir aux enfants
et ont donné lieu à de vifs échanges et débats .

Utiliser la littérature de jeunesse à l'école maternelle pour :
- apprendre les valeurs de la République.

Programme de l'école maternelle B.O. spécial n° 2 du 26 mars 2015

Au cycle 1, les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble.

Ils doivent comprendre la fonction de l'école et se construire comme personne singulière au sein d'un groupe.



Apprendre à contrôler
ses émotions et éprouver
de la confiance en soi.

**L'école, ça sert à quoi ? Sophie Bellier,
Ginette Hoffman, Fleurus, 2005**

C'est l'histoire d'un petit veau qui ne veut pas aller à l'école, il est très turbulent. Ses camarades l'encouragent dans ses activités et parviennent à le motiver en lui expliquant qu'il pourra chanter pour son papa, offrir une fleur à sa maman et plus tard lire une histoire à sa petite sœur.



Apprendre à contrôler
ses émotions et éprouver
de la confiance en soi.

Grosse colère, M d'Allancé, Ecole des Loisirs, 2004

Après une mauvaise journée à l'école, Robert rentre chez lui de mauvaise humeur. Il sent en lui une Chose grossir, un monstre qui peut tout chambouler dans la maison. Mais l'enfant saura aussi que la colère peut se tempérer.



Comprendre et
apprendre à respecter
les règles.

**Moi j'adore, la maîtresse déteste, Elisabeth Brami,
Lionel Le Néouic, Seuil Jeunesse, 2002**

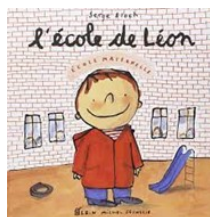
Il faut voir le nombre de choses que les maîtresses détestent, c'est à peine pensable : discuter, travailler comme un cochon, raconter des bêtises, se chamailler, on suit au jour le jour cette classe en folie qui fait enrager les enseignants.



Comprendre la
différence.

**Léo, Robert Kraus, Kaléidoscope,
L'école des Loisirs**

Léo, le petit tigre, est lent à s'épanouir. Mais, comme ses camarades, il réussira lui aussi, à son rythme.



Comprendre et
apprendre à respecter
les règles.

**L'école de Léon, Serge Bloch,
Albin Michel Jeunesse, 2000**

Ce livre raconte l'entrée à l'école. On y retrouve les petits et grands événements qui ponctuent la journée en maternelle : les jeux, la sieste, la cantine, la récré puis les copains, les adultes qui forment le personnel, les règles à respecter...

Ensemble, travaillons à favoriser un climat scolaire propice aux apprentissages en valorisant les comportements positifs, en améliorant l'ambiance de classe, en apprenant à gérer ses émotions et à dépasser la violence des gestes par la discussion et le langage.

Du côté de l'école élémentaire

La première période de l'année a été marquée par de nombreux événements importants, en voici quelques-uns :



Le Spectacle de Flamenco

Jeudi 6 octobre après-midi, les 4 classes du CP au CM2 sont allées à la salle des fêtes de Rougemont pour assister au spectacle de Flamenco de « l'Envol ». Les élèves des 3 Clex (primaire, collège et lycée) avaient participé l'année dernière à des ateliers de danse avec la compagnie de Flamenco "DUENDE" afin d'exprimer leurs émotions par le corps. Ils nous ont invités à venir assister à la représentation clôturant ce beau projet.

La découverte d'un pressoir à pommes

Jeudi 13 octobre les élèves se sont rendus, par classe, sur la place de la mémoire afin d'observer les différentes étapes de transformation de la pomme en jus de fruit. A l'issue de cette découverte, ils ont tous bu un verre de jus de pomme frais.



Le Cross de l'École

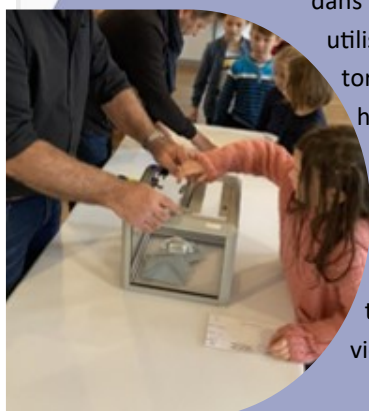
Les Élections des Délégués de Classe

Au mois de novembre, les classes de l'école élémentaire se sont rendues, à tour de rôle, à la mairie de Rougemont afin d'élire leurs représentants. Ces élections ont eu lieu

dans la salle municipale utilisée en période électorale avec le matériel habituel (urne, isoiloir, liste d'émargements, carte d'électeur...).

Ces élections permettent de travailler l'éducation morale et civique (E.M.C.) de manière très concrète.

Félicitations aux nouveaux élus.



Les élèves des 4 classes se sont rendus au stade de foot de Rougemont vendredi 14 octobre matin pour un cross. Cette sortie est l'aboutissement d'une séquence collective sur « la course longue » à l'école. A l'issue de la course, les enfants ont goûté tous ensemble. Nous remercions les parents (et les grands-parents).



Les Cérémonies



Visite du Général
de Division Rondeau,
à la Nécropole Nationale,
le 11 novembre 2022

Devoir de mémoire

Si nous vivons aujourd'hui dans le monde que nous connaissons, nous le devons aux nombreux soldats alliés Français de métropole et d'outre-mer ainsi qu'aux combattants et combattantes de l'ombre qui se sont battus pour la démocratie et la liberté. Pour l'avènement de la République et depuis son arrivée, la France a connu de forts moments de tension.

Ainsi, le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national, ses idéaux et ses projets, à travers des guerres, des révolutions et d'autres événements tragiques, quitte à y laisser leur vie.

C'est pourquoi, chaque année, la commune organise des cérémonies commémoratives afin de ne pas oublier le passé et préserver la paix. Nous vous invitons donc à participer aux cérémonies de l'année 2023 qui sont les suivantes :

Le 8 mai : Fête de la victoire de 1945.

Le 18 juin : Journée commémorative de l'appel du Général De Gaulle le 18 juin 1940.

Le 14 juillet : Fête nationale.

Le 10 septembre : Libération du canton de Rougemont le 13 septembre 1944.

Le 11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.

Ces cérémonies sont organisées par le conseil municipal de Rougemont, avec la participation des anciens combattants, des porte-drapeaux du Souvenir Français et d'autres volontaires, des sapeurs-pompiers de Rougemont, de la chorale de Rougemont Ruramusique, et des habitants de la commune venant y participer.

Nous les en remercions.



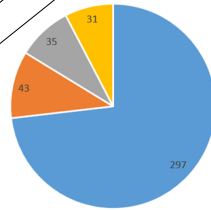
Le Centre de Secours vous remercie pour votre générosité, que ce soit lors de notre passage annuel pour les calendriers ou pour les dons lors des interventions.

Les Sapeurs-Pompiers



Centre Secours de Rougemont, constitué de 35 Sapeurs-Pompiers dont 8 femmes,

se compose de 4 officiers, 1 médecin, 6 sous-officiers et 24 hommes du rang. Pour l'année 2023, nous avons réalisé 406 interventions soit une augmentation de 15% par rapport à l'année 2021. Ces interventions sont réparties de la façon suivante :



- 297 Secours à personnes (SAP)
- 43 Accidents de la voie publique (AVP)
- 35 Incendies (INC)
- 31 Interventions diverses (OD) (épuisements, animaux...)

Les nouvelles recrues

Avec toujours des difficultés de disponibilité en journée, notre effectif reste stable avec le départ de 3 agents et l'arrivée de 4.



- Au 1^{er} décembre 2021 : Justine HENIN
- Au 1^{er} janvier 2022 : Loïc LANGLIN
- Au 1^{er} juin 2022 : Emilie TYROLE
- Au 1^{er} juillet 2022 : Justin BERMONT

Les Médaillés

Lors de la cérémonie de notre Sainte Barbe, qui a eu lieu le samedi 3 décembre, 5 agents du centre ont été mis à l'honneur avec remise de médaille en reconnaissance de leurs années d'activité de sapeurs-pompiers pour 2 d'entre eux et en reconnaissance de leur implication dans la vie associative de l'amicale et des JSP pour les trois autres.

Adjudant-chef Bernard BOUVERET :
médaille de reconnaissance de l'union départemental des Sapeurs-Pompiers du Doubs pour son implication en tant que secrétaire du bureau de l'amicale pendant 20 ans.
En intervention au moment de la cérémonie.



Lieutenant Cédric VIEILLARD :
médaille d'honneur échelon argent pour 20 années d'ancienneté

Caporal-chef Thomas PETEGNIEF :
médaille d'honneur échelon bronze pour 10 années d'ancienneté.



Sergent-chef Geoffrey MOREL:
médaille de reconnaissance de l'union départemental des Sapeurs-Pompiers du Doubs pour son implication dans l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Lieutenant Johanny CHOPARD :
médaille de reconnaissance de l'union départemental des Sapeurs-Pompiers du Doubs pour son implication en tant que trésorier du bureau de l'amicale depuis 15 ans

Au cours de l'année 2022, notre VTU (Véhicule Tout Usage), destiné aux interventions diverses, a été remplacé par un véhicule plus récent. Avec ce nouveau Véhicule, nous perdons en capacité de transport humaine en passant de 6 à 3 personnes, mais nous gagnons en capacité opérationnelle. Il est doté en permanence de tous les lots d'interventions diverses, contrairement à l'ancien où il fallait charger les lots d'interventions dont nous avons besoin au risque d'oublier quelque chose ou de manquer en cas d'évolution de l'intervention.



L'Hair du Bien-Être



Pour la plus grande joie des dames... Et des Messieurs !
Depuis août dernier, Laurence et Marie mettent leurs talents à votre disposition.
Laurence c'est la coiffure pour homme, femme et enfant. Ombré hair, patine, flash sur couleur, dégradé américain ou coiffure plus traditionnelle...

Elle est dans « l'hair du temps » !

Marie c'est l'esthétique : soins du visage et des mains, épilations, maquillage, pose de vernis semi-permanent...

Elle est au top pour le bien-être de votre corps !

Mais elles peuvent aussi travailler en binôme à l'occasion d'un événement qui vous tient à cœur. Elles forment alors un duo exceptionnel pour vous mettre en beauté !

Dans tous les cas, pensez bien à anticiper les rendez-vous.

Cette année, découvrez chaque mois :

- ◆ Une offre en lien avec l'activité esthétique.
- ◆ Un weekend avec la présence d'un intervenant extérieur au salon.

Il s'agira d'un moment convivial pour faire découvrir des marques.

Au quotidien, elles proposent à la vente des produits de qualité pour vous faire plaisir ou pour gâter vos proches.

Laurence et Marie vous accueillent les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et le samedi de 8h à 13h.

Nous leur souhaitons le meilleur pour l'avenir.

La Dame des Ongles

s'est refait une beauté

Installée dans la Grande Rue, la Dame des Ongles s'est refait une beauté. Afin d'offrir un nouvel environnement plus design à ses clientes, Florence, habituellement prothésiste ongulaire, est devenue, pendant une semaine, décoratrice d'intérieur.

Une belle réalisation au goût du jour.

Vous y trouverez aussi un coin réservé aux artisans et créateurs locaux.

Bravo Florence, nous vous souhaitons une bonne continuation.



Du nouveau à la Boucherie



Depuis juin, Mickaël et Émilie ont succédé à Mr Sautot et régaleront nos papilles **au Palais du Boucher**. Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune couple dynamique, plein de bonne volonté et qui s'évertue à nous proposer de la Qualité.

Après les quelques problèmes d'ordre technique qui ont suivi l'ouverture, ils n'ont pas hésité à investir pour nous offrir toujours plus de services : fumoir, machine à mettre sous vide...

Aujourd'hui, ils sont très fiers de nous annoncer que 90% des produits proposés à la vente sont fabriqués par leurs soins, à partir de viande et de produits en provenance de Franche-Comté. Ils mettent un point d'honneur, par exemple, à n'utiliser

que de la viande bovine de race française (Aubrac, Blonde d'Aquitaine).

Ils nous proposent ainsi un grand choix de préparations faites maison, tel leur produit phare «Le Palais du Boucher » ou encore leurs délicieux cordons bleus. Mais aussi de succulents plats « traiteur » cuisinés. Sans oublier, pour nos moments de convivialité, les plateaux raclette, charcuterie, pierrade et.... Apéro !

Rappelons qu'ils ne sont que 2 pour nous satisfaire, alors il est important de passer commande.

Mais assez discuté, il est maintenant temps d'aller déguster...

Nous leur souhaitons de réussir dans leur belle entreprise.

C'était hier

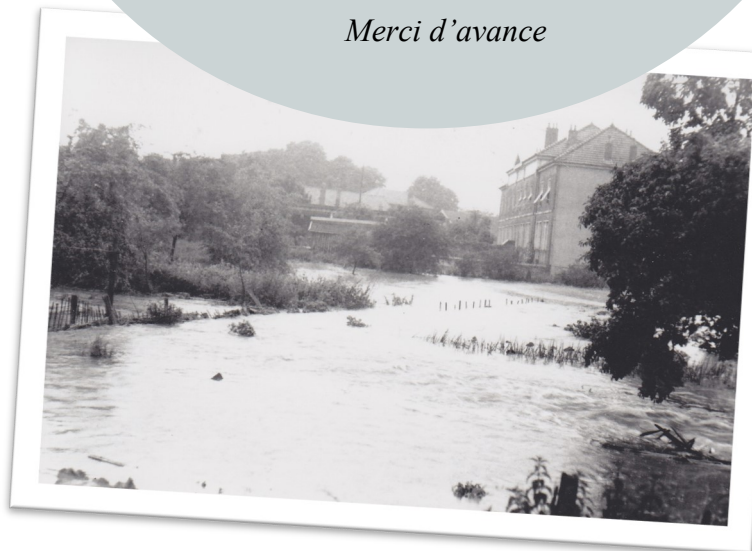
Les inondations de 1953

*Nous vous proposons
cette nouvelle rubrique « C'était Hier ».*

*Grâce à ces photos anciennes qui nous ont été
données par monsieur Claude Courgey vous allez pouvoir
découvrir Rougemont comme vous ne l'avez jamais vu.*

*Certains d'entre vous ont connu cet épisode inégalé...
Peut-être avez-vous aussi quelques photos témoins d'autres
événements ou manifestations qui ont marqué l'histoire de
notre commune. Nous aurons le plaisir de les faire
paraître dans le prochain Echo de Montaucivey.*

Merci d'avance



Echo des Travaux

Travaux 2022

Projets 2023



Les ponts de Chazelot

Les travaux sur les deux ponts qui enjambent le Drigeon, en bas de la rue de Saint Hilaire, sont terminés.

En 2021, la dalle avait été renforcée et les barrières métalliques remplacées par un parapet béton.

En 2022 la ferronnerie Ducroux a confectionné et posé des gardes au corps obligatoires pour la sécurité des piétons.



2022

Pourquoi une Revégétalisation ?

Coût de l'opération
53 375.90 € HT
Région : 46 699.12 €
Commune : 6 676.78 €

Comme nous vous l'avons annoncé en janvier dernier, des travaux de « revégétalisation » ont démarré en novembre. Ceux-ci ont lieu à la faveur d'un programme mis en place et subventionné à 80% par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le but est de réduire les effets de la chaleur en milieu urbain, de réduire les surfaces bitumées pour améliorer l'écoulement des eaux de pluie et de favoriser la biodiversité.

Les zones concernées sont :

- La route de Besançon
- Le parking de la salle des fêtes
- La route de Cuse
- Le city park
- La place de la Mémoire
- La cour de la salle de convivialité de Chazelot – Montferney.

La phase de plantation est maintenant terminée.

Seuls quelques aménagements restent à réaliser sur le parking de la salle des fêtes (table et bancs de pique-nique).

Ces aménagements seront accompagnés de la mise en place de nichoirs à mésanges et d'hôtels à insectes.

Vous avez sans doute déjà découvert le premier hôtel à insectes au nom de « ROUGEMONT » derrière les écoles. S'en suivront 3 autres sur le même principe pour nos communes associées.

Leur fabrication est assurée par l'entreprise BioBug's de Luc Herrmann.

Vous trouverez prochainement des panneaux explicatifs indiquant les matériaux utilisés par Luc, ainsi que le type d'insectes pouvant venir s'y réfugier.



2023

Travaux du Tennis Club de Rougemont



Renforcer l'offre sportive

Le tennis club représente une institution sportive importante pour la commune. Le club rayonne sur un large périmètre, attirant un grand nombre de pratiquants et leurs accompagnants à Rougemont. Le club travaille en partenariat avec le collège, l'école primaire, le service d'accueil périscolaire et le centre aéré. Il propose aux enfants de réaliser des séances dans le cadre de l'éducation physique et sportive. En période estivale les touristes peuvent profiter de ces équipements en s'inscrivant auprès de l'Office du Tourisme. La volonté de préserver le club en lui donnant les moyens de ses ambitions va permettre à la commune de maintenir une activité sportive majeure ouverte à tous sur le territoire.

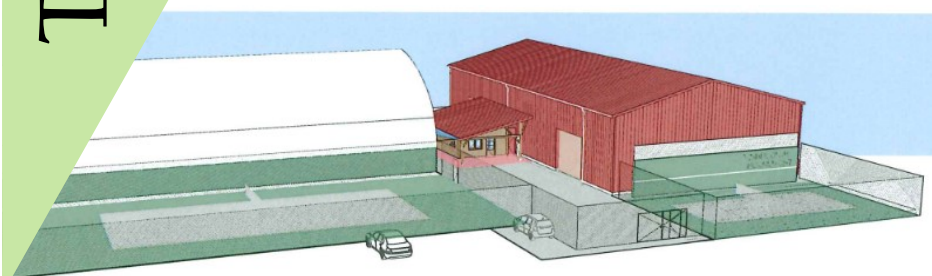
Objectifs :

- Conforter et développer l'attractivité et le potentiel d'équipements sportifs déjà existants.
- Insuffler un dynamisme autour d'équipements sportifs structurants.

C'est le cabinet Itinéraire Architecture de Belfort qui est en charge de ce projet. En accord avec les dirigeants du club, la réalisation des travaux suivants a été validée ; les dossiers sont en cours de traitement et un permis de construire a été déposé en 2022 :

- 1 Réfection des courts extérieurs.
- 2 Installation d'une avancée sur un des 2 courts extérieurs.
- 3 Remplacement des éclairages.

Coût estimatif	561 000 €
AMI Région	224 400 €
État	61 710 €
Département	100 980 €
Fédération Française de Tennis	30 000 €
Agence Nationale du Sport	30 000 €
Total	447 090 €
Autofinancement	113 910 €
Club de Tennis	80 000 €
Commune	33 910 €



2023

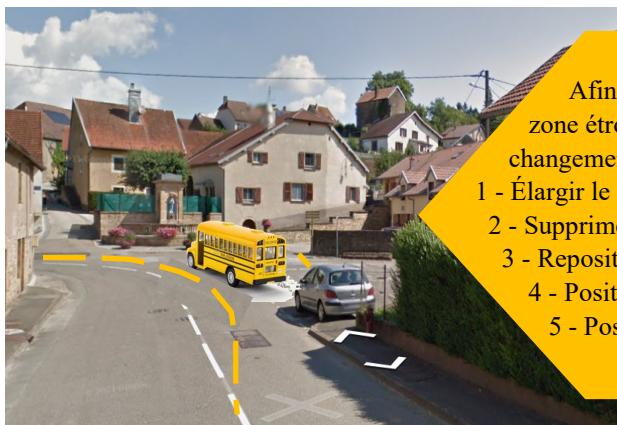
Dossiers Sécurité

Nous sommes de plus en plus confrontés à des problèmes de vitesse aux entrées de notre commune, des communes associées et aussi au cœur du village. Le conseil municipal a donc, lors de la réunion du 02 juillet 2022, débattu de cet important problème de sécurité et tenté d'y apporter une réponse. Quelles solutions pouvons-nous adopter sans causer une gêne sonore aux riverains ? Vous trouverez ci-dessous quelques photos montages illustrant les différents aménagements qui ont été proposés ainsi que la liste de tous les lieux au sujet desquels a été menée une réflexion. Mais nous vous informons qu'une matérialisation temporairement des mesures envisagées sera mise en place, suivie d'une réunion avec les riverains concernés.



Route de Bonnal :

1 - Donner la priorité à la Rue Jalat Thaler en positionnant un « stop » Route de Bonnal.



Afin que les bus scolaires et les poids lourds puissent avoir visuel sur cette zone étroite et dans le but d'éviter l'installation de feux tricolores, les changements seraient les suivants :

- 1 - Élargir le carrefour au niveau de la rue des Juifs en reculant le panneau stop.
- 2 - Supprimer une place de parking (celle qui longe la rue du Pont).
- 3 - Repositionner l'axe central.
- 4 - Positionner un « cédez-le-passage » au niveau de la Fontaine de la Vierge.
- 5 - Positionner un « stop » rue des Gratteris.

Route de Besançon :

1 - Créer des mouvements alternés avec l'implantation de places de parking sur la partie routière RD486.





Route de Cuse :

1 - Créer un mouvement alterné par panneaux au niveau du pont situé près de l'HEPAD.

Montferney, rue du Gros Gravier :

- 1 - Donner la priorité à la voie communale Chemin de Martenot en positionnant un « stop » sur la route départementale RD29 dite rue du Gros Gravier.
- 2 - RD29 : créer un mouvement alterné central par panneaux au niveau de l'arrêt de bus scolaire.
- 3 - Donner la priorité à la route départementale RD301 arrivant de Chazelot en positionnant un panneau « stop » sur la route départementale RD29 dans le sens de circulation Rougemont vers Montbozon. Un deuxième panneau « stop » sera installé sur la RD29 dans le sens de circulation Montbozon vers Rougemont avant la voie verte.



Rue du vieux Moulin :

Ce projet, initié par le Cabinet Coquard, propose une plate-forme surélevée qui démarrait du carrefour de la rue du Pont avec la rue du vieux moulin et se terminerait avant le garage Vardanega. Cette dernière serait agencée de places de parking. L'idée étant de donner la priorité aux piétons. Cette zone serait donc surélevée et la partie routière délimitée par des pavés identiques à ceux qui se trouvent actuellement sur la Place de la Mairie. Les entrées des habitations et les places de parking situées devant l'Évolutif seraient protégées par des potelets. La surface de roulement devrait être totalement différente de la chaussée actuelle.

Le conseil municipal a ajouté les mesures suivantes :

- 1 - Réduire la longueur de la zone surélevée.
- 2 - Signaler, par panneaux, la zone partagée « Attention vous traversez une zone partagée avec priorité aux piétons »

3 - Inclure un système d'alternat avec des panneaux.

4 - Imposer une vitesse inférieure à 30 km/h.

Route de Tressandans :

- Chaussée rétrécie à une voie circulaire au niveau des habitations situées aux numéros 13 et 19.

- Circulation alternée avec des feux tricolores.

Le conseil municipal préfère attendre que la commission communale qui gère la sécurité se réunisse à nouveau et ajourne le sujet.

Carrefour Route de Tressandans avec la rue Léon Belz.

Donner la priorité à la rue Léon Belz en positionnant des panneaux « Stop » sur la route de Tressandans dans les 2 sens de circulation.

Route de Gouhelans :

1 - Donner la priorité à la Rue des Chevaliers Saint Georges en positionnant un

« stop » Route de Gouhelans dans les 2 sens de circulation.

2 - Créer un mouvement alterné par panneaux au niveau de l'intersection avec l'accès au lotissement en construction par la SCI Malo de Yann Guérin.

Place du Marché :

1 - Mettre un sens de circulation afin que les automobilistes ne sortent plus par l'entrée principale.

2 - Refaire le marquage au sol des flèches marquant le sens de circulation.

Rue Basse :

Afin de sécuriser les automobilistes qui sortent de la rue Basse, au niveau de l'intersection avec la grande rue :

1 - Installation d'un miroir à l'angle de la Rue de l'Eglise et de la place du Marché.

Rue des juifs :

1 - Créer un mouvement alterné par panneaux.



AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE



La Maison Associative et Culturelle est déjà utilisée par le monde associatif, plusieurs conférences et expositions y ont été organisées, sans oublier les séances de cinéma. La crise a entraîné une explosion des prix et nous a fait prendre du retard pour l'aménagement intérieur. Néanmoins, nous avons eu l'agréable surprise que la Région, par le biais de son programme « Appel à Manifestation d'Intérêt », acceptait de financer 40% du matériel nécessaire à l'agencement intérieur de la future bibliothèque. Lors de la réunion du 28 octobre 2022, le conseil municipal autorisait le maire à consulter plusieurs sociétés spécialisées dans l'agencement d'une bibliothèque.

Nous travaillons aussi avec le Département pour que cet espace soit reconnu « Bibliothèque Relais », ce qui nous donnerait quelques soutiens financiers pour le fonctionnement des trois prochaines années.

Le Conservatoire de l'Abeille

Le miel reste absolument unique parmi tous nos aliments : une nourriture élaborée par un animal, l'abeille, et qui se trouve déjà prête à consommer. En quelque sorte un plat cuisiné, offert par le monde animal, sans autre préparation une fois récolté.

Mais plus exactement le fruit d'une coopération entre l'apiculteur et l'abeille, un travail en duo, et en partenariat qui en fait un produit d'exception. D'où une passion qui nous a fait évoluer au cours de ces quatorze années vers une apiculture biologique concrétisée depuis juin 2022. De plus, les abeilles, les plantes, les arbres jouent un rôle essentiel sur le plan écologique. Tout est étroitement lié : abeilles et flore sauvage demeurent interdépendantes. En se rendant mutuellement service, elles participent à la biodiversité écologique des milieux naturels qui nous entourent. Biodiversité essentielle dans nos jardins. Le rôle écologique des abeilles reste 200 fois plus important que la production du miel. Produire du miel est utile pour les humains. Mais les abeilles rendent un service encore plus appréciable, tant pour les plantes que pour l'Homme qui les cultive. En assurant la pollinisation naturelle des fleurs, les abeilles offrent en effet leur reproduction et assurent une réelle pérennité.

Ainsi il nous paraissait nécessaire et vital pour la Nature d'approfondir l'apiculture biologique à travers le domaine du miel bio. Produire BIO revient à une obligation de moyens. Le cahier des charges du miel bio consiste à suivre des règles de pratiques apicoles biologiques, strictes et très respectueuses des abeilles et de leur environnement. Ainsi il ne faut pas oublier que l'abeille butine dans un rayon de 3 km autour de la ruche, soit environ 40 km². De plus tous nos miels sont analysés en laboratoire afin d'obtenir les mesures précises en matière de provenance géographique et en matière de composition. En particulier le HMF (5-Hydroxyméthylfurfural) un

taux qui permet de garantir la fraîcheur des miels, les pollens qui donnent la trace de l'origine. Nous faisons réaliser des analyses de nos miels Bio qui garantissent une absence de produits phytosanitaires et nous suivons bien évidemment les miels de saison. Ces analyses permettent de donner l'appellation. Nous avons la grande chance en Bourgogne-Franche-Comté de bénéficier du laboratoire Naturalim à Port-Lesney (39) qui réalise toutes nos analyses.

L'apiculteur veille sur la santé de l'abeille, insecte pollinisateur majeur. Sans son travail, l'avenir essentiel de la biodiversité serait gravement menacé. L'apiculteur doit procurer à l'abeille un abri, des soins et veiller sur son environnement. Puis il récolte une partie bien mesurée de ces produits : miels, pollen, cire, gelée royale et propolis.

De tous les produits que nous propose l'abeille, le pollen est celui qui se rapproche le plus de son origine végétale. Récolté puis façonné par l'insecte pour les besoins de la colonie, il prend différentes formes : sec ou sous forme de pain d'abeilles avec des qualités nutri-



tionnelles indéniables ! Qu'est-ce que le pollen d'abeilles ? Le pollen est la semence récoltée par les abeilles, transportée sous les pattes postérieures des insectes jusqu'à la ruche. Une partie est mélangée à du miel et à de la salive, le pollen se transforme en petites pelotes, qui seront intégrées à la ruche dans des alvéoles spécialement réservées à cet usage. Il devient ensuite ce qu'on appelle le pain d'abeilles qui se caractérise par une texture compacte, servant de nourriture pour les abeilles nourricières chargées de produire de la gelée royale. Le pollen des abeilles, contrairement au pollen transporté dans l'air, est très rarement allergisant. Le reste du pollen, dit normal, n'est pas mis en alvéoles, il se récolte à l'entrée de la ruche lorsque les abeilles passent à travers un peigne qui fait que les pelotes tombent dans une trappe que nous récupérons une fois remplie. De quoi est-il composé ?

Comme les autres produits de la ruche et comme la propolis, le miel ou la gelée royale, ces produits bios sont riches en nutriments. On y retrouve quelques antioxydants, des glucides pour près de la moitié de la composition, des protéines, des acides aminés, des lipides, des vitamines et des minéraux variés. Tous ces produits regorgent de bienfaits en se prenant en cure en tant que complément alimentaire. Les vitamines B1 et C contribuent au fonctionnement du métabolisme énergétique et du système nerveux et immunitaire. La provitamine A permet le maintien d'une peau normale et aide à la vision. De nombreuses études scientifiques sont réalisées régulièrement pour permettre d'évaluer tous ces résultats. Ainsi nous pouvons parler d'apithérapie.

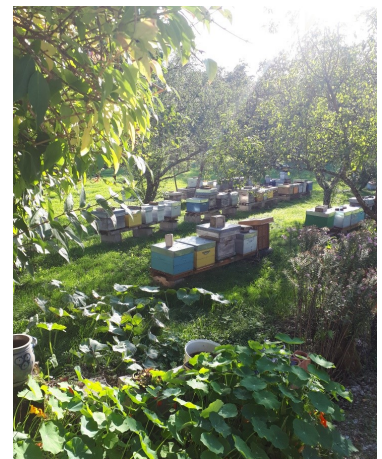
L'apiculture, métier de passion et passionnante, qui apporte souvent un nouveau regard sur la Vie et la Planète. Si la nature peut vivre sans l'Homme, l'Homme ne vit pas sans elle. Les abeilles, souvent surnommées sentinelles nous permettent de prendre conscience de la météorologie, des caprices de la nature, de l'état de la diversité et de la qualité de notre environnement. Jeanne Benameur a ainsi écrit : « Il y a dans le monde des jardiniers invisibles qui cultivent les rêves des autres. »

Avec toutes nos abeilles, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 remplie de santé et de joie.

**Marie-Pierre MUSIAUX et
Didier ARTAUX**

1, rue du gros gravier
25680 MONTFERNEY-ROUGEMONT
03 81 86 96 29
06 87 12 41 17

SOS : Essaims d'abeilles :
*Nous sommes à votre disposition
bénévolement et gratuitement pour
récupérer les essaims.*



Quelques petits rappels

En 2019, le maire avait choisi de prendre des arrêtés concernant l'interdiction de baignade ainsi que celle d'accéder aux forêts. Ces arrêtés ont été pris dans l'intention de protéger, à la fois, les citoyens et la commune. En voici les explications :

N'ayant pas d'espaces de baignade sur-



veillés le long des cours d'eau traversant notre commune, la rivière de l'Ognon et le ruisseau du Drigeon, la baignade a donc été interdite. De plus, des analyses d'eau démontrent qu'elle n'est pas conforme à la baignade. Pour plus d'information, des panneaux explicatifs ont été

installés Chemin du Moulin à Montferney et afin d'expliquer ce qu'est la Lèptospirose et comment cette maladie est transmise à l'être humain.

En ce qui concerne la décision d'interdire l'accès aux forêts de notre commune, elle avait été prise sur conseil du préfet. De nombreuses communes ont



également agi dans ce sens. En effet, les derniers étés chauds et secs que nous subissons successivement depuis plusieurs années ont fragilisé nos bois. Beaucoup d'arbres menacent donc de tomber ou de casser. Il s'agit là encore d'une mesure visant à protéger l'intégrité physique des personnes. Sachez enfin

que des actions se poursuivent, en collaboration avec le Club de Randonnée de Rougemont et l'ONF, pour procéder à la sécurisation de nos forêts et à termes, ré-autoriser la libre circulation dans les forêts.

Cette mesure reste donc en vigueur pour cette nouvelle année mais pourrait être amenée à évoluer.

Vous êtes désormais informés des dangers face auxquels le conseil municipal a souhaité agir.

Merci donc de respecter ces arrêtés.

Dans le cas contraire, sachez que vous agissez sous votre seule et entière responsabilité.



Comme vous le savez, depuis le 1er janvier 2020, la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement a été confiée à la **Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes**.

Pour toute question (facturation, branchement...) **appeler le :**

03 81 97 84 66

heures de bureau

En cas d'urgence, contacter le :

07 86 57 51 45

7j/7 et 24h/24

DÉPÔT EN LIGNE DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Désormais, grâce à la plateforme des autorisations d'urbanisme, PLAT'AU, vous n'êtes plus obligé(e) de vous déplacer en mairie muni(e) des nombreux exemplaires de votre demande d'autorisation de travaux. Vous avez la possibilité de saisir votre demande (Permis de construire, déclaration préalable...) depuis chez vous.



Il suffit de vous rendre sur le guichet de dépôt en ligne dont voici l'adresse :

https://doubsbaumois.geosphere.fr/guichet-unique_ccdesdeuxvalleesvertes



Nouveaux horaires de l'Établissement France Services et de l'Agence Postale :

Ces deux services sont accessibles au 2ème étage de la mairie, aux horaires suivants :

Lundi : 9h - 12h

Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 09h - 12h et 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

